

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RÈGLEMENT D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera une demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme, telle que présentée par le propriétaire ci-après mentionné, lors d'une séance générale qui se tiendra le **9 juillet à compter de 20 h** à la salle du Conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande ou transmettre par écrit ses commentaires au greffier, d'ici cette date.

Demande numéro 2018-066 – 1445, boulevard Lionel-Boulet

Le motif de la demande vise à permettre l'aménagement d'allée de circulation d'une largeur de 18.3 mètres.

Le terrain porte les numéros de lots 515-P et 515-8 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes dans la zone I-207.

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.6 de la ***Loi sur l'aménagement et l'urbanisme***.

Donné à Varennes ce 13 juin 2018.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA